

Les pages blanches



www.partiblanc.ch

Feuillet d'information destiné aux amis du Parti Blanc et de la Fanfare Ancienne Cécilia

Mai 2009

Chère sympathisante,
Cher sympathisant,

C'est avec un réel plaisir que nous vous adressons les premières pages blanches de cette législature, qui s'inscrit comme un tournant important pour notre commune. En effet, l'élection de la première femme au conseil communal de Chermignon en la personne de Madame Romaine Duc-Bonvin, et la brillante accession à la présidence de notre conseiller Jean-Claude Savoy sont deux événements historiques qui marquent d'ores et déjà les annales du parti Blanc. Plus que le succès d'un clan sur un autre après plusieurs décennies de défaites et de minorité, c'est la victoire de l'ouverture et d'une autre vision de la politique communale que nous nous réjouissons de partager avec vous, ainsi qu'avec toutes celles et ceux qui ont les mêmes convictions! J'ai déjà eu l'occasion de le dire, l'euphorie passée, nous devons comprendre derrière ces réussites une forte attente de la part d'une majorité de la population qui a souhaité ces changements et, par conséquent, tout mettre en œuvre pour y répondre. C'est là notre devoir, c'est là la mission d'un parti politique ! A ce titre j'aimerais relever combien nos élus ont compris et immédiatement assumé cette responsabilité. Tant le président, Jean-Claude Savoy, que notre conseillère Romaine Duc, se sont tout de suite attelés à leurs tâches en prenant leurs rôles en mains avec un engagement total.

120 jours à la Présidence

Après une passation de pouvoir très brève, le travail à la Présidence a donc commencé réellement le 2 janvier 2009, avec une première séance du nouveau conseil le 6 janvier.

La séance a été très riche, surtout grâce à l'excellente collaboration de l'ensemble des membres du conseil, qui ont tous pris les commissions communales et intercommunales selon leurs propres dispositions, mais aussi selon les besoins de la commune.

La première tâche importante a été la mise sous toit du budget 2009, avec une assemblée primaire déjà très chargée : budget, achat du terrain Meyer, complément budgétaire pour Martelles, lancement du projet du Pontèt, lancement de la zone artisanale de Ley de Sion.

Directement après, il a fallu établir les comptes et le budget de la bourgeoisie, avec là aussi des sujets difficiles : achat du terrain des Grands Bourgeois, dossier du Mérignou. L'assemblée a été plus difficile à mener, notamment par le fait qu'elle contenait des sujets éminemment passionnels.

Simultanément ont repris tous les dossiers de l'Association des communes, avec un thème concernant la fusion des communes à mettre en discussion. A ce sujet, le comité directeur a affirmé solennellement que la fusion ne pourrait être envisagée, de son point de vue, qu'à six.

Pour le reste, les demandes de rendez-vous à la commune sont nombreuses et la présence du président à plus de 50% largement nécessaire.



Éditorial : suite

Ainsi, après quelques mois d'activités seulement, l'une et l'autre font l'unanimité au sein de toute la population pour leur disponibilité, leur compétence et leur impartialité ! C'est ce sens de l'engagement pour le bien de toutes nos concitoyennes et concitoyens qu'illuminent par leurs actes nos élus. Qu'ils en soient vivement remerciés!

C'est dans cet esprit que notre parti souhaite vous impliquer en vous informant et en vous enjoignant à participer à nos séances et aux assemblées primaires et bourgeoises. C'est là aussi le but avoué des lettres blanches que nous publierons deux ou trois fois dans l'année, avec deux nouveautés cette année : premièrement, le coin des dames, une rubrique dynamique animée par notre conseillère Romaine et deuxièmement une rubrique entièrement vouée à notre fanfare, qui porte si haut les couleurs de notre parti !

Chère sympathisante, Cher sympathisant, je vous souhaite une excellente lecture, en vous remerciant de ne pas manquer de nous faire part de vos remarques ou idées pouvant nous aider à améliorer notre communication à votre égard.

Bien à vous,
Le président du parti,
Alexandre Borgeat

**Rappel des résultats des élections communales :
12.10.2008**

Parti Blanc	2242 suffrages	2 sièges
Parti Radical	1280 suffrages	1 siège
Parti Jaune	1949 suffrages	2 sièges
Parti Gris	915 suffrages	
Jean-Claude Savoy	607 suffrages	
Romaine Duc-Bonvin	601 suffrages	
Tristan Barras	316 suffrages	
Jean-Paul Tissières	393 suffrages	
Jean-Daniel Duc	455 suffrages	
Joseph Bonvin	521 suffrages	
Christian Barras	310 suffrages	

120 jours à la présidence : suite

Plusieurs heureuses surprises ont parsemé ces quatre premiers mois à la présidence de la commune :

- La motivation de notre conseillère, Romaine Duc-Bonvin, qui a pris à son compte des dossiers très complexes, comme la mise en œuvre pour l'entrée 2010-2011 de l'école de Martelles.
- Par fair-play, mais aussi par esprit de vérité, il faut reconnaître que l'ensemble des membres du conseil oeuvrent en donnant beaucoup de temps et de compétence à l'intérêt public. Merci aussi à eux, qui nous liront sans doute aussi.
- La motivation du personnel de l'administration communale, d'une disponibilité complète, aussi en dehors des heures de bureau. L'accueil du président « blanc » a été chaleureux.
- Le travail souvent dans l'ombre de l'équipe des travaux publics, auquel il s'agit de donner maintenant un statut un peu plus moderne.
- Un très bon accueil de la part de l'ensemble des citoyens, qui reconnaissent le candidat blanc comme leur président.

120 jours d'intense travail, de découvertes, de rencontres, de belles satisfactions donc. Des jours plus difficiles viendront sans doute. Mais bon, on semble bien armé pour y faire face.

Merci à toutes et tous pour votre accueil.

Jean-Claude Savoy
Président

**Rappel des résultats à la
présidence : 30.11.2008**

Jean-Claude Savoy	764 suffrages
Joseph Bonvin	661 suffrages



Interview de Mme Gabrielle Rey

Par Romaine-Duc Bonvin, Conseillère

Date de naissance : 2 août 1947

Le coin des femmes

Vous qui participez à la vie politique de Chermignon depuis votre plus tendre enfance, comment avez-vous vécu cette dernière campagne électorale ?

« J'étais très satisfaite des candidats proposés et fière de l'esprit d'ouverture dont a fait preuve mon parti. Dans l'ensemble, j'ai bien vécu cette campagne. Cependant à quelques occasions j'ai tout de même été rattrapée par certains souvenirs des années précédentes. J'ai donc eu des sentiments partagés entre la confiance et le doute. »

Le dernier président du parti Blanc fut Isaïe Duc en 1958, qu'avez-vous ressenti le jour de l'élection de Jean-Claude ?

« Ce fût un jour mémorable ... Je me trouvais en famille pour partager le repas de midi et c'est par le biais de Canal 9 que nous avons appris les résultats. J'en ai pleuré de joie, mais cela paraissait irréel. Avec Michel, nous avons décidé de nous déplacer très rapidement au local de la fanfare afin d'avoir confirmation de cette annonce. Ce fut un immense soulagement et nous avons pu partager notre bonheur avec tous les amis présents. Je tiens à dire que la fête donnée par le parti à l'occasion de cette élection fut très belle et chaleureuse. J'en garde un merveilleux souvenir. »

En 1972, le droit de vote a été octroyé aux femmes Suisse. En 2009, l'exécutif de la commune de Chermignon a, pour la première fois, accueilli une femme.

Quel a été votre sentiment durant la campagne, puis le soir de son élection ?

« Tout d'abord, j'étais ravie que notre parti propose une femme, car pour une fois, nous avons la chance d'être enfin représentées à l'exécutif. J'estime qu'il est très important pour la vie politique que des femmes s'engagent et puissent accéder à des postes décisionnels. Je pense que le mélange homme/femme apporte un certain équilibre et un bon complément au profit de la collectivité. »

Mme Elisabeth Kopp a été élue Conseillère Fédérale en décembre 1984 ; Mme Esther Waeber-Kalbermatten est devenue la première Conseillère d'Etat Valaisanne le 1er mai 2009. Que pensez-vous de cette évolution ?

« Je me souviens de l'élection de Mme Kopp. A l'époque, j'avais été contente qu'une femme accède à un tel poste. Néanmoins, je pense que les circonstances du départ de Mme Kopp du Conseil Fédéral ont certainement contribué à freiner le processus d'élection des femmes dans les exécutifs. Il aura ainsi fallu 25 ans pour que le Valais ait enfin une femme. Les Valaisannes et Valaisans sont certainement assez frileux. »

Avez-vous une anecdote à nous raconter sur la vie politique de Chermignon ?

« La politique a toujours été très importante dans ma vie. Je me souviens que lorsque j'avais 10-12 ans, nous étions 5 copines bien passionnées par la vie politique de notre commune. Ensuite, j'ai été fille d'honneur de la fanfare. Ces années-là resteront pour moi parmi mes plus beaux souvenirs. J'étais très fière et admirative de l'Ancienne Cécilia ... Par la suite, mon mariage avec un Blanc n'a fait que renforcer ce lien politique et musical que j'avais depuis mon enfance. »



Nouvelles infrastructures touristiques à Crans-Montana - Le point de la situation -

Par leur plan directeur intercommunal (PDI), adopté par les conseils communaux en juin 2006, les communes ont fait un important travail de localisation et de priorisation de nouvelles infrastructures touristiques.

La première urgence est l'installation d'un centre aquatique dans le secteur de la Moubra. La seconde vise à équiper la zone du Régent d'un centre de glace multi-fonctionnel. Ces deux sites ont été choisis après une longue réflexion prenant en compte les caractéristiques de la zone tout autant que les conditions d'installation de nouvelles installations.

Pour le secteur de la Moubra par exemple, il est évident que la construction d'un centre aquatique compléterait parfaitement tout le côté « nature » de cet espace, qui comprend, rappelons-le, le lac, sa plage, ses voiliers, les promenades, le ski de fond en hiver, le manège, le camping, etc. La



« sensibilité » de la zone a aussi été prise en compte, car il paraît clair qu'une infrastructure aquatique, légère, transparente, aérienne, s'intégrerait bien dans le paysage.

Pour la zone du Régent, une halle multi-fonctions permettrait de doper l'utilisation du centre de

congrès, en créant de nouveaux volumes facilement modulables. A cet égard, la glace représente une fonctionnalité très intéressante, notamment pour le curling, le hockey sur glace et même le patinage public.

Deux groupes de travail intercommunaux ont défini assez précisément le contenu de chaque projet, à tel point que le projet de la Moubra en était même au stade du concours d'idées.

Or, ils sont nombreux à remettre en cause ces choix pourtant longuement réfléchis. CMT par exemple ne voit pas d'un bon œil l'arrivée d'une surface de glace au Régent, car notre organisation touristique pense qu'il faut en faire un véritable pôle culturel. D'autres mettent en évidence le coût énergétique de deux installations qui, construites au même endroit, pourraient bénéficier de synergies intéressantes. Certains enfin, poussent à la réhabilitation des halles Meyer en patinoire couverte afin de répondre aux besoins du hockey à Crans-Montana. Cette infrastructure pourrait néanmoins servir de solution à moyen terme, à condition que l'investissement ne soit pas démesuré.

Chacun a bien sûr raison. Le seul problème est que les choix antérieurs l'ont été sur la base de longues études et réflexions, qu'il faudrait naturellement mettre au placard pour tout recommencer.

Le comité directeur de l'ACCM souhaite poursuivre sur la voie tracée depuis 2006. Le Haut-Plateau a besoin d'infrastructures nouvelles rapidement. Ce n'est pas en remettant tout en question que l'on permettra au pays d'avancer. Les bases ont été posées. Elles ont été acceptées par l'ensemble des conseils des six communes de Crans-Montana. Il est donc temps de passer à la pose des premières pierres.

Jean-Claude Savoy
Président
Responsable du PDI



Infos du conseil : avril 2009

Nomination des délégués à l'Association des communes

Jacqueline Duc, Yves Mittaz, Charles-André Bagnoud et Dominique Mommer complètent la délégation de Chermignon à l'association des communes, composée de 45 délégués, dont huit de Chermignon. **Jacqueline Duc** préside la commission police. **Yves Mittaz** représente notre commune à la commission des finances. **Charles-André Bagnoud** siège à la commission CME et à la sous-commission « Nouvelles infrastructures ». Quant à

Dominique Mommer, il a rejoint la commission « Structures » de l'ACCM. Comme **Jean-Paul Tissières**, vice-président, préside encore la commission RQC, on peut dire que la commune de Chermignon garde une place de choix au niveau de l'intercommunalité.

Zone industrielle de Ley de Sion

L'achat des terrains se poursuit et le projet va avancer en collaboration avec la commune de Lens. Le processus est néanmoins retardé, car on a trouvé dans ce secteur des prairies sèches d'intérêt reconnu. Partant de là, il s'agit maintenant de dresser l'inventaire de tous les espaces de prairies de notre commune pour pouvoir, le cas échéant, procéder à des compensations.

Recommandation de la commission intercantonale pour la protection des eaux du Léman

L'immense majorité des communes est maintenant reliée à une station d'épuration des eaux. La qualité des eaux du Léman est

en progrès constant. Pour poursuivre l'assainissement des eaux, chaque usager doit faire l'effort de diminuer les micro-polluants. Les lessives et savons doivent donc être utilisés avec parcimonie. Attention aussi aux eaux de ruissellement, qui emportent dans les torrents les restes de peinture, d'engrais et de produits de sulfatage.

Pose de radars fixes à Chermignon-d'en-haut

Le Conseil a sollicité les services de l'Etat pour savoir si un radar fixe pouvait être posé à Chermignon-d'en-haut. La réponse de ceux-ci a été négative. Pour véritablement atteindre un objectif de dissuasion à l'égard des automobilistes, il faudrait au moins quatre radars. De plus, ceux-ci « épingleraient » une forte majorité de « locaux », ce qui, estime la police, ne ferait que nuire à son image. Enfin, des actes de vandalisme à l'encontre des radars fixes ne seraient pas à exclure. C'est donc par l'aménagement urbain que l'on pourra forcer les automobilistes à « lever le pied ».

Réservoir d'eau de la Bonette à Chermignon-d'en-haut

D'importants travaux de rénovation y ont été entrepris afin de maintenir l'ensemble de notre réseau d'eau en parfait état. Simultanément, les premières études permettant la gestion à distance de l'ensemble du réseau ont été entreprises.

Affranchissement des enveloppes de vote

Suite à plusieurs demandes, les services de l'Etat du Valais ont répondu qu'il n'était

pas possible que les communes prennent en charge l'affranchissement des enveloppes de réexpédition lors des votations ou élections. Rappelons que celui qui ne veut pas s'acquitter de l'affranchissement peut toujours apporter lui-même son enveloppe à la commune, aux heures d'ouverture des bureaux ou voter directement à l'urne, le samedi de 18 à 19 heures et le dimanche, de 10h00 à 11h30. Seul le bureau de Chermignon demeure ouvert.

Vente de la crèche-garderie UAPE de Martelles aux communes partenaires

Les communes de Lens, Icogne et Montana ont accepté de racheter la crèche-garderie de Martelles selon leur part de la clé de répartition. Pour Randogne, la décision est attendue en juin. Mollens renonce à cet achat et participera au solde de la part à la charge de Chermignon sur la base d'une location annuelle. Chermignon récupérera donc une part importante de l'investissement de départ.

Irrigation du vignoble

Un vaste projet de réhabilitation du réseau d'arrosage des vignes est entrepris, pour un coût global de CHF 4'500'000.--, dont CHF 234'000.—à la charge de la commune. Pour la partie privative du réseau, un syndicat devra être constitué après la séance d'information, fixée au 28 mai 2009.

Vente des cabanons à ordures

La pose des moloks a entraîné l'enlèvement des cabanons à ordures. Ceux-ci ne seront pas mis en vente pour des privés et seront destinés à Crans-Montana Exploitation (CME).

Assemblée primaire du 26 février 2009

Celle-ci a entériné un budget prévoyant CHF 20'232'400.—de revenus contre CHF 17'583'224,60 de charge, soit une marge d'autofinancement de CHF 2'649'175.40. L'échelle des revenus a passé de 150% à 160%, ce qui correspond à une diminution des impôts. Du côté des investissements importants, il faut noter l'achat du terrain Meyer à Montana (CHF 1'086'300.—pour Chermignon), la suite des travaux à Martelles (CHF 7'000'000.--) et les début des travaux pour le parking du Pontèt à Chermignon (CHF 4'500'000.--).

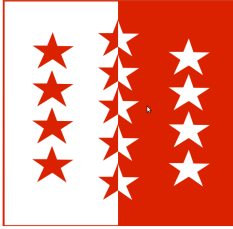
A noter encore une adaptation des tarifs des services publics, avec une augmentation de 10% pour la voirie et les eaux usées et une diminution de 10% pour l'eau potable.

Assemblée primaire bourgeoisiale du 26 mars 2009

L'assemblée bourgeoisiale a entériné le compte de fonctionnement pour 2008, avec des revenus pour CHF 727'721.55 et des charges de CHF 791'721.55, soit une différence de CHF 63'693.30. Pour le budget 2009, à noter de gros investissements aux Briesses (CHF 2'700'000.—pour les immeubles Le Bourgeois) et l'achat de terrains à Ollon pour un montant de CHF 180'000.--. L'achat de ces terrains, appartenant aux Grands Bourgeois, a d'ailleurs suscité des débats longs et animés.

Conseil communal de Chermignon
15.04.09

(extraits de www.chemignon.ch)



Le billet de Laurent Bagnoud : député-suppléant

Assermentation : Le lundi 23 mars fut un jour empli d'émotion pour notre député-suppléant. Après la messe solennelle à la Cathédrale de Sion, les députés et les suppléants ont pu jurer, selon la formule consacrée : *« en présence du Dieu tout-puissant, d'observer et de maintenir fidèlement la Constitution du canton du Valais, de défendre et de respecter les droits, la liberté et l'indépendance du peuple es citoyens, d'éviter et d'empêcher de tout mon pouvoir tout ce qui porterait atteinte à la religion de nos pères et aux bonnes moeurs, d'exercer en toute conscience la charge dont je suis revêtu, de ne jamais excéder les attributions de mon mandat. Que Dieu m'assiste dans l'exécution de ces engagements. »*

Répartition des commissions : les députés se sont répartis les postes dans les commissions. Fait marquant : Marie-Noëlle Massy-Mittaz assumera la Présidence de la Commission de l'économie et de l'énergie.

Commission de Sécurité publique : notre député suppléant a siégé dans la commission Sécurité publique pour le

controlling des comptes 2008. Les objectifs fixés dans le domaine de la sécurité ont été presque tous atteints. L'engagement de nouveaux policiers, décidé par le parlement, permettra d'améliorer encore la situation.

Session de mai : Après les préparations du groupe parlementaire qui ont eu lieu les lundi 27 et jeudi 30 avril, le Grand Conseil se réunira en session du 6 au 8 mai. A l'ordre du jour, entre autres dossiers : le rapport sur l'administration de la justice pour l'exercice 2008 et l'octroi d'un crédit d'engagement concernant la modernisation des programmes informatiques, la remise des déclarations fiscale par internet et l'automatisation des procédures de taxation...

Blog de législature : Malgré la retransmission des débats sur Canal9, il faut bien admettre que le fonctionnement et les décisions du Grand Conseil sont parfois difficiles à suivre... Notre député-suppléant vous propose de l'accompagner durant cette législature sur le blog www.laurentbagnoud.ch. Lors de chaque activité, une petite information sera ajoutée au blog. Vous serez ainsi informés en direct sur les coulisses du parlement et sur la vie d'un groupe parlementaire !



Un printemps "copieux" en perspective pour l'**Ancienne Cécilia**

Heureuse personne qu'un(e) musicien(e) se rendant à son local de répétitions en sifflotant... ce printemps, il s'en ira encore plus régulièrement qu'à l'accoutumée.

Après un magnifique concert de Noël en collaboration avec l'Ensemble Vocal de St-Maurice à l'issue duquel un chèque de Fr. 3'000.00 a pu être remis à l'association Valais de Cœur, le traditionnel concert annuel s'est déroulé d'excellente manière le week-end des élections cantonales.

Une petite pause de quelques semaines et c'est avec un grand "coup de reins" que les membres de l'**Ancienne Cécilia** viennent de débiter en vue des prochaines échéances et plus particulièrement de la **Fête Cantonale des Musiques de la Souste le dimanche 14 juin prochain**. Le morceau à choix intitulé "*Rococo Variations*" d'Edward Gregson et le morceau imposé "*Concerto n° 1*" de Derek Bourgeois permettront à la société de musique des Blancs de se présenter sous une multitude de facettes dans la matinée tandis que l'après-midi est réservée au concours de marche ; dynamisés par son chef, les musiciens(nnes) d'Arsène feront tout pour qu'ils en reviennent fiers du travail accompli.

Tout comme rythme, justesse et musicalité sont quelques objectifs du disciple de Mozart, fair-play, entrain et soutien sont des compléments qui, en plus des efforts consentis par les musiciennes, permettront de participer à cette Fête avec un immense plaisir.

Ne manquez pas l'annonce des résultats de nos solistes aux différents concours et notre agenda des prestations sur www.ancienne-cecilia.ch.

Au plaisir de vous retrouver, recevez de tous les membres de l'Ancienne Cécilia, leurs cordiales et musicales salutations.

Ancienne Cécilia
Jean-Charles Duc, président

Ndlr : Les "Blancs" ont de nouveau brillé lors des Championnats suisses des solistes qui se sont tenus à Fully. Tous les classements sur le site www.ancienne-cecilia.ch